

si l'on considère que, chaque année, l'exploitation de cette ligne laissait un déficit de \$500,000 ; si l'on songe combien il est important de surmonter les obstacles inhérents à l'exploitation d'une ligne d'aussi long parcours, nous devons approuver la ligne de conduite que le gouvernement a résolu de suivre à cet égard. Je crois donc, monsieur l'Orateur, que, quand nous examinerons les chiffres pour constater jusqu'à quel point le nouveau système a réussi, nous nous réjouirons à la perspective de voir bientôt arriver l'époque où l'écart entre les dépenses et les recettes aura entièrement disparu. Je m'intéresse beaucoup à la prospérité de ce chemin de fer, étant député de la ville où il aboutit, à l'est, et j'ai pris des renseignements sur la manière dont il est administré. Or, l'on m'a communiqué ces renseignements sur une partie desquels j'appellerai l'attention de la Chambre en parlant de ce paragraphe du discours du trône. J'ai déjà dit que l'exploitation de cette ligne laissait, chaque année, un déficit de \$500,000. Je constate que, pour le dernier semestre de 1878, ce déficit s'est élevé à \$217,589.17. Les frais d'exploitation de la ligne, y compris les renouvellements généraux, se sont élevés à \$1,117,427.60, y compris une somme de \$158,396.03 reportée du compte général non réglé des renouvellements, pour 1877-78. Déduisant cette somme, nous trouvons que le montant net des frais d'exploitation du chemin de fer, pendant ces six mois, a été de \$949,031.57, et les recettes, \$731,442.40, ce qui laisse exactement le déficit mentionné tout à l'heure, de \$217,589.17. Or, monsieur l'Orateur, pendant les six mois correspondants de 1879, au lieu de \$949,031.57, nous constatons que les frais d'exploitation ne se sont élevés qu'à \$753,469.13, et bien que les recettes de ces six mois soient un peu moindres que celles du semestre correspondant en 1878, soit \$721,277.42, nous avons à féliciter le gouvernement du fait que le déficit n'est que de \$32,191.71.

J'ai dit que les recettes de ce semestre étaient un peu moindres que celles du semestre de l'année précédente. Mais je suis heureux d'ajouter que, si l'on compare les recettes de sept mois correspondants, à dater de janvier 1879 et janvier 1880 respectivement, les recettes de la seconde période excèdent de beaucoup celles de la période correspondante expirée au mois de janvier 1879, soit un total d'environ

\$839,277 contre \$812,308.42. Monsieur l'Orateur, en parlant de la réduction d'un déficit d'environ \$217,500 qui se trouve réduit à un peu plus de \$32,000, je ne dois pas oublier de dire que le nombre de milles de chemin de fer en opération est actuellement de 840, au lieu de 714 milles l'année précédente, par le fait du transfert de l'embranchement de la Rivière-du-Loup. Ainsi donc, les rumeurs que l'on a mises en circulation pour tâcher d'établir que l'acquisition de cet embranchement était une lourde charge pour le pays étaient loin d'être solidement fondées.

A ce propos, je mentionnerai un autre fait. Pendant le semestre expiré au 31 décembre 1878, les convois ont parcouru 1,341,030 milles, et pendant le dernier semestre de 1879, le chiffre correspondant est 1,419,494 milles, soit une augmentation de 78,164 milles de parcours durant cette période.

Ces statistiques peuvent paraître un peu arides, mais elles comportent des renseignements importants, et j'ai cru devoir les soumettre à la Chambre en commentant ce paragraphe, d'après les informations que j'ai été à même d'obtenir. J'espère qu'à une époque peu éloignée, le ministre des chemins de fer et canaux, après avoir réalisé des recettes proportionnées aux frais qu'il croit nécessaire d'encourir sur cette ligne, pourra y établir un tarif des prix assez avantageux pour augmenter et maintenir le commerce entre les provinces. Tant que ce déficit annuel d'un demi-million de piastres pesait sur le pays, il était difficile d'obtenir les concessions nécessaires au développement du commerce. Mais l'administration actuelle de la ligne nous permet d'entrevoir la réalisation prochaine d'espérances que nous caressons depuis longtemps. Plusieurs industries, telles que l'industrie agricole dans l'ouest, nos manufactures, nos mines dont l'exploitation se ranime dans l'est, retireront des avantages de toutes ces améliorations.

Je signalerai maintenant à la Chambre le fait consolant que les espérances qu'a fait naître l'adoption du nouveau tarif se sont, en partie, réalisées. Il est consolant de lire, dans le discours du trône, que le développement des diverses industries du pays a été, en somme, très satisfaisant. Dans l'Est, nous avons ressenti directement les effets avantageux de ce tarif.